Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260127-CM20260127_04-DE

2026-01-27/ 04

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE VINGT-SEPT JANVIER, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme HERVÉ Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Maire, Nathalie JOUAN, Corinne MARCHAND, Guénaël JOLLY, Isabelle COUE, Michel TREMOUREUX, Christian SEVESTRE, Catherine RACOUET, Marie-Christine HAVARD, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Cédric ALEXANDRE, Léa CHAUVET, Magali GODEC,

Absents non excusés : Emmanuel ETRILLARD

Guénaël JOLLY est désigné secrétaire de séance.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL

Nombre de conseillers municipaux :

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Procurations : 1
Votants : 10

Séance du 27 janvier 2026

Date de convocation :
21.01.26

Délibération n° 2026-01-27/ 04

OBJET :

Avenant au Marché rénovation mairie, LOT N°4 COLLET

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la rénovation de la mairie.

Il est nécessaire de valider un avenant au marché initial pour le lot n°4 - Couverture zinguerie - Etanchéité :

- Lot n°4 – Entreprise COLLET

Par suite de l'analyse de la proposition initiale de l'entreprise, des modifications ont été apportées. Ainsi le nouveau devis s'élève à 182,00 € HT soit 218,40 € TTC.

Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer un nouvel ordre de service pour un avenant avec l'entreprise COLLET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'exposé de Madame le Maire,

- Autorise Madame le Maire à signer le nouvel ordre de service pour un avenant concernant le lot n°4 – Couverture zinguerie - Etanchéité pour un montant de 182,00 € HT soit 218,40 € TTC.

Pour extrait conforme,
Le Maire

MAIRIE DE TREAL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(MORBIHAN)

Muriel HERVÉ